

CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de Guyans-Vennes

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU **30 mai 2025**

20h00 Convocation : 23 mai 2025 Affichage : 06 juin 2025

La séance est ouverte à 20h00, sous la présidence de Monsieur Pierre MAGNIN-FEYSOT, Maire de la Commune de Guyans-Vennes.

Présents : BOISSENIN Patrick, FORNASIER Damien, MAGNIN-FEYSOT Pierre, BOURNEZ David, FORNASIER Damien, VIPREY Gilles, MARTIN Pascale, KUENZLI Eric, BOUQUET Marie-Laure, BOUQUET Marie-Laure, SANAGUSTIN André, VIPREY Philippe, JOUILLEROT Jérémy, VIEILLE Thierry

Absent excusé : Eric VIENNET, Marie-Laure BOUQUET, Eddy GUERARD

Secrétaire de séance : FORNASIER Damien a été élu secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de réunion de conseil du 29 mars 2025.

Résultat ventes de bois Travaux forestiers supplémentaires_ Groupama : Révision contrat_ Multisport aire de jeux : Validation du projet_ FAAD FSL : participation ?_ Location logement_ Carrière TATTU_ Sortie en forêt_ Ecole publique_ Définition du coût d'un élève_ Remboursement CAF_ Poteaux incendies_ Eclairage public_ Questions diverses

I. **Résultat ventes de bois**

Parcelles 7 en bloc et sur pieds : 23600 € (69€/m3) vendu à Jura sciage.

Le nombre d'offres est à la hausse sur l'ensemble des ventes (moyenne de 6,9 offres sur chaque lot).

II. **Travaux forestiers supplémentaires**

Faisant suite à la proposition du garde forestier, les travaux de plantation seront engagés à l'automne parcelles 35 (355 plants), parcelle 17 (535 plants) et parcelle 4 (630 plants). Coût total dès cette régénération : 8 580 € HT.

Les variétés plantées seront hétérogènes selon les conseils du garde, ces travaux supplémentaires anticipent les travaux 2026

III. **Groupama : Révision contrat**

Le contrat souscrit a été révisé suite à la mise en place du PLUI donc, nous n'avons plus à assurer le PLU d'où un écart de 180€.

IV. **Multisport aire de jeux : Validation du projet**

Le nouveau projet proposé par l'entreprise BEJ répond à la majorité des attentes du conseil municipal, les points suivants seront néanmoins repris avec l'entreprise pour précisions : barrière rigide en partie supérieure, renforcement du muret béton (fondation), type de protection disposée à l'entrée (tourniquet, barres croisées). Le conseil municipal valide cette base de projet.

Total TTC de la proposition 214 304, 70 €.

L'appel d'offre sera lancé avec une date de dépôt maximum au lundi 30 juin.

V. **FAAD FSL : participation ?**

Accord du conseil municipal pour poursuivre la participation au Fonds d'Aide Accédants Logement et au Fond Solidarité Logement.

VI. **Location logement**

Suite au départ de Mme VIPREY Jessica le logement communal situé au 1 chemin des crêts sera loué à Mme Julie LEJOUR à compter du 1er mai 2025.

VII. **Carrière TATTU**

La demande de l'entreprise TATTU sur la prolongation de l'exploitation de la carrière est passée en commission des carrières jeudi 22 mai et a reçu un avis positif.

Le compte rendu de la commission sera transmis à l'ensemble du conseil municipal.

VIII. **SORTIE EN FORÊT**

La traditionnelle sortie en forêt des écoles sera organisée le mardi 1 juillet. Une réunion de préparation avec le garde forestier et les équipes enseignantes aura lieu le lundi 16 juin.

IX. **Ecole publique**

L'inspection académique a été destinataire d'un courrier des représentants des familles évoquant des difficultés dans la relation avec les membres de l'équipe enseignante. L'inspection prend bien en compte les éléments présentés dans le courrier et reviendra vers les représentants des parents.

X. **Définition du coût d'un élève**

Le coût total d'un élève scolarisé à l'école publique (accueil sur le temps scolaire et services extra scolaires) a été mis à jour avec les données 2024.

Ce coût permettra de facturer l'accueil des élèves résidant sur les communes de Vennes et Consolation.

Le montant du forfait scolaire communal a également été mis à jour en conséquence.

- Coût d'un élève maternel : 939 € 05
- Coût d'un élève primaire : 266 € 29

Le montant du forfait extrascolaire communal a également été mis à jour en conséquence.

- Coût d'un élève avec accompagnatrice de bus : 394.71€
- Coût d'un élève sans accompagnatrice de bus : 322.48€

XI. Remboursement CAF

Le remboursement du trop perçu par la municipalité a été effectué soit un montant de 14 761.73€

XII. Poteaux incendies

Un poteau incendie doit être remis place afin de maintenir la sécurité incendie sur l'ensemble du village : deux poteaux ne sont plus utilisés au village haut.

Devis installation du nouveau poteau qui serait installé près de l'alambic : 7300 € HT (installation poteau et raccordement). Au regard du coût élevé de la proposition, une phase de négociation sera engagée avec l'entreprise avant installation.

XIII. Eclairage public

Accord de subvention du SYDED, la commande est passée auprès de l'entreprise BALOSSI MARGUET l'intervention est prévue pour l'automne (septembre)

XIV. Questions diverses

- Suite au courrier de la SCAF demandant la vente de 8 Ares de terrain pour le projet de réaménagement de la coopérative laitière à venir la municipalité a demandé au locataire (SYNDICAT PASTORAL), suite à l'assemblée générales de ce dernier, un avis favorable a été donné.
- Demande de M BERARDI et Mme BERLEMONT du clos des Mémonts pour installer un muret d'une hauteur plus élevée dans le règlement du fait du dénivelé du terrain. Les riverains ont été concertés et ne voient pas d'inconvénient, le conseil municipal ne s'oppose pas au dépôt du dossier auprès des services d'aménagement.
- Le repas de la fête des mères a été très apprécié. La boucherie Normand a proposé un menu au coût de : 25€10
- La vente du CTS TATTU sera signé le 30 juin
- Admissions en non-valeur à valider. Les personnes concernées seront recontactées.
- Remerciements des usagers habituels du terrain de pétanque attenant à la salle des fêtes pour la remise en état.
- Retour effectué à Madame Aurore BROCHARD concernant le plan climat des portes du Haut Doubs : la zone identifiée pour la commune comme pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques serait le toit de l'église. Aucune décision n'est arrêtée à ce jour, ce retour d'information vise à recenser le potentiel de chaque commune afin de mutualiser les coûts d'études.
- Assemblée Générale de Familles Rurales le 10 juin à Orchamps-Vennes.
- École en forêt, le projet serait conduit avec les services de l'ONF l'an prochain avec les élèves de l'école privée, la zone qui serait utilisée serait la parcelle 42.
- Fête de la sécurité le samedi 14 juin à la MFR de Vercel.
- L'organisation de la fête de Guyans suit son cours. L'entreprise TATTU propose de mettre à disposition le parking de l'entreprise pour le dimanche. La sécurité sera assurée par une entreprise de Bulle.

Fin du conseil municipal à 22h15

